

1. IDENTITÉ DU GROUPE DE BÂTIMENTS

nom usuel du bâtiment : Quartier Saint-François
variante :
numéro et nom de la rue : Quai Michel Ferré, quai Casimir Delavigne, quai Lamblardie, rue du général Faidherbe, rue Fontaine, rue Dauphine, rue de Bretagne, rue de la Crique, rue du Petit Croissant, rue Jérôme Bellarmato, rue Percanville, rue Chevalier, rue Saint-Louis, rue des Étoupières.
ville : Le Havre **code :** 76600
pays : France

PROPRIÉTAIRE ACTUEL

nom : Copropriétés
adresse :
téléphone :

ÉTAT DE LA PROTECTION

type : Monuments Historiques : inscription des façades et toitures des immeubles rue de Bretagne n°82 (anciennement 62), 84 (anciennement 64, 66), 86 (anciennement 68) ; inscription des façades et toitures des immeubles rue Dauphine n°50 (anciennement 32), 52 (anciennement 34), 60 (anciennement 40), 62 (anciennement 42), 64 (anciennement 44), 89-91 (anciennement 55), 93 (anciennement 57), 95 (anciennement 59), 97 (anciennement 61) ; inscription des façades et toitures du n°1-3 rue Jérôme Bellarmato dite maison Dubocage de Bléville ; classement partiel des façades et toitures du n°27 quai Casimir Delavigne ; classement de l'immeuble 3 quai de l'Île dit maison de l'Armateur.

date : Inscription rue Dauphine 11/06/1946, rue de Bretagne et maison Dubocage de Bléville 04/10/1946 ; classement maison de l'Armateur 26/04/1950, n°27 quai Casimir Delavigne 05/09/46

type : Périmètre du centre reconstruit inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

date : 2005

type : Site Patrimonial Remarquable (SPR), monument historique, catégorie 1 (halle aux poissons : bâti d'intérêt architectural majeur, voir fiche Docomomo consacrée), catégorie 2 (bâti d'intérêt architectural), catégorie 3 (bâti d'intérêt urbain), catégorie 4 (bâti courant), catégorie 5 (bâti d'intérêt architectural antérieur à la reconstruction), catégorie 6 (bâti d'intérêt urbain antérieur à la reconstruction).

date : 2016

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

nom : Mairie du Havre
adresse : 15-17, place de l'Hôtel de Ville, CS 40051 - 76084 Le Havre Cedex

téléphone : 02 35 19 45 45
nom : DRAC Normandie
adresse : UDAP, 7 place de la Madeleine 76172 Rouen Cedex 1
téléphone : 02 32 10 50 70

2. HISTOIRE DU GROUPE DE BÂTIMENTS

commande :

Le quartier Saint-François, situé sur un terrain triangulaire formé par la crique d'un marais, est à l'origine de la cité du Havre, après la fondation du quartier Notre-Dame (1517). Son tracé a été déterminé au XVI^{ème} siècle par l'architecte italien Jérôme Bellarmato que François 1^{er} avait nommé le 18 juin 1541 à la surintendance des fortifications, bâtiments, maisons et édifices de la ville du Havre de Grâce. Le quartier a pris une apparence insulaire à la fin du XVIII^{ème} siècle avec le creusement des bassins de la Barre et du Commerce. Il est devenu une presqu'île depuis que les terre-pleins d'Angoulême et du Port Autonome ont été remblayés.

Avant les bombardements de 1944, ce quartier très populaire et surpeuplé abritait de nombreux taudis, souffrait de malpropreté et d'insalubrité. Les maisons dans lesquelles les « Iliens » s'entassaient dataient pour la plupart des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Il était indispensable de créer un tout-à-l'égout, de moderniser les habitations, d'y apporter l'eau courante et l'électricité. Des projets d'aménagement avaient d'ailleurs été proposés avant 1940, avec la loi Cornudet du 14 mars 1919 qui obligeait toutes les communes de plus de 10 000 habitants à se doter d'un plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement.

Après la guerre, il y eut d'abord le projet d'appliquer aussi à ce quartier la trame architecturale de l'Atelier de Reconstruction dirigé par Auguste Perret. Mais cette idée fut remise en cause par le conseil municipal suite à l'action de Georges Priem, membre des Amis du Vieux Havre (dont il était secrétaire général depuis 1931 puis président à partir de 1952), en faveur de la conservation des bassins et de l'inscription au titre des Monuments Historiques en 1946 d'une sélection d'édifices rescapés des bombardements (les pavillons d'entrée des Classes de la Miséricorde, l'Hôtel Dubocage de Bléville, l'hôtel de Broques, la maison de l'Armateur, diverses maisons). La restauration de l'église Saint-François avait quant à elle été actée par le conseil municipal.

En 1949, la municipalité a exprimé officiellement son souhait de « conserver le pittoresque du quartier ». Quant au maire Pierre Courant (de 1947 à 1954), il déclara : « Il faut reconstruire Saint-François dans un style particulier, presque régional ».

Jacques Tournant, bras droit de Perret, a dessiné le plan masse des îlots du quartier Saint-François en suivant la trame orthogonale conçue au XVI^{ème} siècle par Jérôme Bellarmato. Puis divers îlots furent confiés à des architectes locaux dans le respect des règles de gabarit et de matériaux édictés par la coopérative de reconstruction.

Le Comité de Défense des Habitants et Sinistrés du 2^{ème} canton réalisa un rapide remembrement et la préparation des dossiers de reconstruction. Mais à cause de la vétusté des logements détruits, les dommages de guerre furent peu élevés.

architecte :

autres architectes : N47 F. Leroy, André Remy, Pierre Groené, Charles Fabre, Jean Le Soudier ; N48 et N49 Robert Royon, Bernard/Pierre Gas, Charles Labro ; N50 et N57 Noël Boucher, Henri Colboc, Franche, Henri Vernot ; N52 et N61 Pierre-André Jouan, M. Passini ; N53 Duveau, Léon Rochin ; N54 Alexandre Franche (1883-1970), Noël Boucher, Henri Vernot ; N55 Henri Colboc, Pierre-André Jouan ; N55 sud Pierre Lebourgeois, Henri Gastaldi ; N60 Alexandre Franche, Noël Boucher, Henri Vernot, Maurice Combe.

ingénieurs : André de Saint-Font (ingénieur-conseil du N50).

contractants : Entreprise Albert Colboc (dispensaire du N57) ; entreprise Robert (N48-49).

CHRONOLOGIE

date du concours :
date de la commande :
période de conception : 1945-fin des années 1950
durée du chantier : **début :** 1949 restauration de l'église Saint-François ; 19 décembre 1950 (fondations N48-49), août 1951 (N50), 11 juin 1956 (N57), 1961 (école primaire Dauphine) **fin :** juin 1951 (N48-49 installation des habitants), septembre 1964 (école primaire Dauphine)
inauguration : 23 décembre 1951 inauguration du premier îlot (N48-N49, conformité le 25 juillet 1952) ; N47 achevé le 8 février 1958

ÉTAT ACTUEL DU GROUPE DE BÂTIMENTS

usage : Résidentiel, commercial, muséal.

état du bâtiment : État variable selon les îlots mais majoritairement mauvais.

résumé des restaurations et des autres travaux conduits avec les dates correspondantes :

- À partir de 2016 : rénovation des toitures ardoises.
- 2020 : ravalement du N47 avec enduit bleu ; réfection de la chaussée du cœur d'îlot du N60 avec végétalisation.
- Étude en cours réalisée par un architecte en lien avec l'ABF de création de cage d'ascenseur en cours intérieure du N52.
- Projet de rachat du 88 rue de Bretagne (maison la plus ancienne du Havre datant du XVI^{ème} siècle) avec restauration et remise en valeur du bâtiment.
-

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

archives écrites, correspondance, dessins, photographies, etc. :

- Archives municipales de la ville du Havre :
http://avenio.lehavre.fr/4DCGI/WEB_IndexLanceRech_Lieux_382/ILUMP15169
127Z10 fonds Legoy 71Fi120-71Fi152.
FC D3 C10 (projet de Félix Brunau de création d'un centre des pêcheurs et de la marine et de musées maritime, de l'Armateur et du Vieux-Havre).
Demandes de permis de construire par îlot :
N47 PC 385/54, PC 319/57
N48-N49 PC 415/50, N49 est PC 82/51, extension PC 221/52 (entrepôts)
N50 PC 411/50, PC 720/55 (deux hôtels de cinq et trente chambres)
N52 PC 622/51
N53 PC 103/51
N54 PC 51/54 et PC 520/52
N55 sud PC 251/58 (centre paroissial Saint-François), PC N55 manquant (groupe scolaire et Caisse Nationale de la Fonction Publique Territoriale)
N57 PC 447/54 (dispensaire), PC 531/54
N60 bis PC 553/54, N60 PC 540/57
N61 PC 223/53

Dossier documentaire Quartier Saint-François 45/2

- Archives départementales de Seine Maritime :
17 F 2 (suivi de l'application des décisions des Monuments Historiques par Georges Priem à Saint-François) ; 17 F 25 et 17 F 36 (arrêt du comblement des bassins avec le déversement des gravats)
- Base Mérimée : notices IA00130205 (Maison de l'Armateur), IA76000113 (Manoir Dubocage de Bléville), IA00130231 (reconstruction du quartier Saint-François)

autres sources, films, vidéos, etc. :

principales publications (ordre chronologique) :

- Esdras-Gosse (Bernard), *Saint-François-en-l'Île*, 1957.
- Damais (Jean-Pierre), *La nouvelle ville du Havre, reconstruction et repopulation*, CNRS, 1963.
- Barot (Sylvie), communication dans *Villes reconstruites. Du dessin au destin*, actes du deuxième colloque international des villes reconstruites, tenu du 20 au 23 janvier 1993 à Lorient, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Barot (Sylvie) et Étienne (Claire), *Le Havre, Auguste Perret, le centre reconstruit*, Itinéraire du Patrimoine n°78, Rouen, 1995, p. 16.
- Harel (Jean-Michel), *L'Île Saint-François*, 1996.
- Étienne-Steiner (Claire), *Le Havre, Auguste Perret et la reconstruction*, collection Images du Patrimoine, Inventaire général/AGAP, Rouen, 1999, p. 52-53.
- Abram (Joseph), *L'architecture moderne en France*, tome 2 *Du chaos à la croissance, 1940-1966*, Paris, Picard, 1999, p. 21-56.
- Abram (Joseph), *Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret*, dossier Unesco, proposition d'inscription du centre-ville sur la liste du patrimoine mondial, Le Havre, 2005.
- Le Soudier (Yvan), *Le Catalogue à peu près raisonnable de Jean Le Soudier, architecte*, Le Havre, autoédition, 2006.
- Duteurtre (Vincent), *Le Havre en pleine lumière*, Paris, Gallimard, 2006.

articles

- « La reconstruction de Saint-François va démarrer le 6 septembre avec l'îlot 50 », *Le Havre Libre*, 26 juillet 1950, p. 3.
- « La reconstruction du quartier Saint-François va démarrer avec les îlots N48 et N49, N50, N53 et la poissonnerie », *Le Havre Libre* 5 octobre 1950, p. 1.
- « En même temps que les îlots de Saint-François, la halle aux poissons va démarrer au cours des prochaines semaines », *Le Havre Libre* 19 octobre 1950, p. 2.
- « La reconstruction à Saint-François : Hier, une cérémonie officielle a marqué le démarrage des îlots N48-49 et N50 et de la halle aux poissons », *Le Havre Libre*, 23 octobre 1950, p. 2.
- « La reconstruction totale du quartier Saint-François serait terminée en 1952 », *Le Havre Libre*, 10 décembre 1951, p. 3.
- « On a posé le drapeau tricolore sur le premier îlot reconstruit de Saint-François », *Le Havre Libre*, 13 décembre 1951, p. 3.
- « Inauguration du premier îlot du quartier Saint-François », *Le Havre Libre*, 23 décembre 1951.
- « Le nouveau Saint-François », *Le Havre Libre* 20 septembre 1952, p. 3.
- « On reconstruit aussi à Saint-François où l'îlot N50 (4 hôtels et 96 appartements) a été inauguré hier », *Le Havre Libre*, 15 octobre 1952, p. 3.
- « Démarrage de l'îlot N54 de Saint-François », *Le Havre Libre*, 19 octobre 1955, p. 3.
- « Grâce à une voie nouvelle reliant la rue du Général-Faidherbe à la chaussée de la Barre, le quartier Saint-François va pouvoir retrouver vie et animation », *Le Havre Libre* 19 novembre 1955, p. 3.
- « La construction du groupe scolaire des Étoupières pourrait commencer en 1957 », *Le Havre Libre* 16 juin 1956, p. 2.
- « Le quartier Saint-François, qui n'est plus qu'une presqu'île est maintenant reconstruit », *Le Havre Libre*, 5 septembre 1956, p. 3.
- « Une belle réalisation : le centre médico-social Saint-François de la CRF, 17 rue Percanville », *Le Havre Libre* 8 mai 1958, p. 6.

« Bonne nouvelle pour les habitants de Saint-François, le groupe scolaire Étoupières-Dauphine (18 classes) sera entrepris l'an prochain », *Le Havre Libre* 25 mai 1960, p. 3.

« Reconstitué à l'angle des quais Lamblardie-Delavigne, le groupe Étoupières-Dauphine doit démarrer le mois prochain. Il pourrait être mis en service à la rentrée 1963 », *Le Havre Libre* 10 janvier 1962, p. 3.

« La reconstruction d'un quartier séculaire », *Le Havre* 4 juillet 1962.

« Le groupe scolaire Étoupières-Dauphine sera mis en service à la rentrée de septembre », *Le Havre Libre* 10 avril 1964, p. 5.

« Saint-François-en-l'Île berceau du Havre : un quartier qui ne veut plus vivre isolé », *Le Havre*, 4 mars 1965.

« De l'animation d'antan au calme actuel », *Paris-Normandie* 25 mars 1976.

« Saint-François, de la naissance du Havre à nos jours : un urbaniste novateur nommé Jérôme Bellarmato... », *Le Havre Libre* 14-15 mai 1983, p. 3.

« L'agonie et la mort de 1942 à 1944 », *Le Havre Libre* 20 mai 1983, p. 3.

« La renaissance dans la mouvance de l'évolution du port et de la ville », *Le Havre Libre* 21 mai 1983, p. 3.

« Des années noires de la guerre à la reconstruction », *Le Havre Libre* 23 août 1990, p. 2.

Gourbin (Patrice), « Découverte et protection du patrimoine ancien du Havre. L'action de Georges Priem », *Les Annales de la recherche urbaine* n°91 spécial Villes et guerres, décembre 2001, p. 43-52.

4. DESCRIPTION DU GROUPE DE BÂTIMENTS

Le quartier Saint-François est séparé du reste de la ville par les bassins du Commerce, du Roy et de la Barre. Il comporte douze rues, quatre quais et une place, dont la plupart ont conservé leur toponyme d'avant-guerre. La trame de sa reconstruction reprend la configuration orthogonale dessinée par Jérôme Bellarmato mais les rues ont été élargies, les îlots agrandis et leurs cœurs ouverts. On peut noter des changements minimes entre la voirie ancienne de quatre siècles et la nouvelle : seules quelques voies ont été supprimées. La reconstruction pouvait ainsi être adaptée à la forme de l'île et respecter les bâtiments sauvegardés. Le front bâti courbe côté bassin du Roy accuse l'insularité du quartier.

La coopérative de reconstruction avait prescrit des immeubles de quatre étages sur rez-de-chaussée (moins élevés que les anciens) recouverts de briques et surmontés de toits à longs pans et à croupe en ardoise. Les charpentes sont en éléments de béton armé préfabriqués (N60) ou en bois (N57, N53) et les cheminées en briques (la majorité) ou enduites (N60, N52). Des lucarnes régionalistes à capucine (N53, N61) ou en chien assis (N52) ont été prévues pour les combles habitables (généralement des studios) et des petites ouvertures dites outeaux (N50, N60) pour les combles perdus.

La trame de quatre mètres de l'ossature en béton armé poteaux-poutres est visible sur les façades qui sont rythmées horizontalement à chaque étage par les bandeaux parfois saillants (accentués par des corniches) des dalles des planchers. Les fenêtres vont de dalle à plafond, sur le modèle préconisé par Auguste Perret. Les cadres de baies sont en briques de parement ou en ciment lisse. Les menuiseries extérieures sont en sapin du Nord. Les persiennes sont métalliques comme dans le centre-ville. Les cages d'escaliers sont éclairées en façade principale par des claustras (la paroi de brique est ajourée ou des claustras en béton sont encastrés) et sur cour parfois simplement par des dalles de verre translucides. Sur les façades du N60 sur le quai Lamblardie et rue Saint-Louis, les claustras de la cage d'escalier dessinent un motif de carrés blancs qui montent au-dessus des entrées. Les entrées des immeubles sont moins luxueuses que celles du centre-ville : les portes sont surmontées d'une simple imposte en briques de verre et le hall est étroit. Les portes des immeubles sont en fer forgé tandis que les balustrades des balcons sont en fer plat et carré.

Il ressort du quartier Saint-François une homogénéité architecturale. Quelques détails distinguent les immeubles les uns des autres : par exemple, l'îlot N50 (rue du Général Faidherbe) se courbe pour suivre la forme du quai, le N53 possède des façades sur cour aussi travaillées que celles sur rue avec cadres de briques d'un ton plus foncé et un passage vers l'intérieur de l'îlot en forme de serlienne. Les travées surmontant cette arcade sont signalées par des bandeaux-corniches aux étages et quatre lucarnes à capucine dans le toit. La disposition des balcons varie d'un îlot à l'autre : dans le N48-49 ils occupent quatre travées au-dessus de l'entrée principale pour la signaler, dans le N54 ils sont plus nombreux et donnent du relief aux façades.

On compte cinq types d'appartements, plus clairs et aérés qu'avant-guerre. Ils comportent chacun une cuisine, une salle de bains, des sanitaires individuels et un séchoir ventilé par des claustras en béton armé. Toutes ces dispositions sont combinées grâce à un « sani-bloc pratic » préfabriqué à combinaisons multiples pour faire tenir dans un espace restreint le maximum d'appareils. Il n'y a pas de chauffage central mais des cheminées en marbre. Les parquets sont en pin des Landes ou en sapin rouge. Aucun immeuble ne dispose d'ascenseur.

Les garages placés au centre des îlots, sont parfois surmontés d'un étage de logements (N53) couvert d'un toit terrasse.

On trouve dans le quartier Saint-François quelques bâtiments relevant d'un autre programme : la halle aux poissons (voir fiche Docomomo consacrée), un dispensaire sur le côté de l'église (un seul étage sur rez-de-chaussée) ou le centre paroissial Saint-François (deux bâtiments en briques d'un étage abritant le presbytère, le logement du gardien et une salle de spectacles, reliés par le simple rez-de-chaussée enduit des classes de catéchisme).

Le groupe scolaire formé par l'école maternelle Percanville, l'école élémentaire Dauphine et son gymnase se démarque des logements environnants par leur trame, leurs briques d'un ton plus clair et leurs baies en largeur entourées de cadres blancs.

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1. appréciation technique :

Les immeubles sont en majorité fondés sur un radier général étanche, parfois sur des semelles ou des pieux préfabriqués. Le soubassement est effectué par un libage en pierre de taille avec remplissage en brique creuse ou carreaux de plâtre. Le niveau général du quartier ayant été relevé, les inondations sont moins fréquentes qu'avant la guerre.

Les structures sont en béton armé : ossature poteaux-poutres, escaliers (avec revêtement incorporé au coulage), dalles des balcons. Les planchers sont composés de poutrelles préfabriquées et d'un remplissage en éléments creux de béton moulé avec une dalle de compression armée. Le revêtement des façades est en plaquettes Gilson posées au mortier de ciment avec joints horizontaux. L'architecture affiche une certaine franchise car elle dévoile son mode de construction, influencée en cela par la reconstruction d'Auguste Perret.

2. appréciation sociale :

En 1936, le quartier comptait 6 300 habitants contre 2 355 en 1965 (dont 2/5^{èmes} de Bretons) c'est-à-dire 204,7 habitants à l'hectare. Une partie de la population n'est jamais revenue après l'évacuation du quartier en mai 1942 ordonnée par les Allemands qui avaient muré toutes les issues dans l'éventualité d'un débarquement.

L'architecte-urbaniste Félix Brunau, nommé par le gouvernement de Vichy en mai 1941 pour élaborer un plan de reconstruction de la ville, prévoyait de créer dans le quartier Saint-François un centre des pêcheurs et de la marine. Après la guerre, Georges Priem (Association des Amis du Vieux Havre) s'est également battu pour imposer la création de musées destinés à exposer les vestiges du Havre (des objets stockés dans des entrepôts). Le quartier était donc destiné à jouer un rôle historique et patrimonial. La conservation de quelques caractéristiques de l'ancienne ville, de l'échelle humaine (en résolvant les problèmes de densités trop fortes) ou la reprise d'un vocabulaire connu ont favorisé l'adhésion des sinistrés.

Autrefois investi par les gens du négoce, les armateurs, les baleiniers, les Bretons (arrivés à la fin du XIX^{ème} siècle), le quartier Saint-François était réputé pour ses nuits animées. Ce quartier vivait principalement de la mer car l'accès au port y était immédiat. Mais la situation a changé après-guerre : le négoce s'est transformé, les activités se sont transportées ailleurs et en 1968 le port s'est étendu vers l'est, éloignant les bateaux du quartier Saint-François. Actuellement, le quartier est toujours ponctué de nombreux bars et restaurants.

Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les comités de quartier étaient très dynamiques. En 1964, un comité a été créé pour résoudre les problèmes de la suppression de la passerelle de la Bourse, de l'assainissement de certaines zones, de l'achèvement de la restauration des bâtiments anciens (l'église Saint-François, la Maison de l'Armateur), de l'amélioration de l'éclairage, et pour faciliter l'expansion

commerciale. Mais le caractère insulaire du quartier n'a pas favorisé l'essor de l'activité et la passerelle du Commerce n'a pas répondu à ce désir d'union avec le centre-ville.

Rescapé des bombardements, la Maison de l'Armateur, de l'architecte Paul-Michel Thibault, est un petit immeuble néo-classique de la fin du XVIII^{ème} siècle organisé autour d'un puits de lumière octogonal soutenu par une colonnade.

Depuis 2019, on assiste à un déclin des cellules commerciales. En revanche, après plusieurs années sous-occupation des logements, on constate un début de renouvellement des habitants avec une dynamique positive depuis 2020.

3. appréciation artistique et esthétique :

Vu depuis le centre-ville aux façades claires et aux toits-terrasses, le quartier Saint-François tout en brique et avec ses grands toits pentus en ardoise apparaît comme un village autonome. Toutefois, ce quartier n'est finalement pas si éloigné des normes de l'Atelier de Reconstruction avec ses structures apparentes et ses fenêtres en hauteur. Son régionalisme sobre a permis, selon les souhaits des habitants, de ne pas transformer Saint-François en quartier folklorique.

L'architecte rouennais Duveau, chef de groupe de l'îlot N53, avait obtenu l'agrément des Monuments Historiques pour un premier avant-projet mis au point avant 1950. Selon ses propres mots, son « heureuse synthèse du passé et du présent » était un style Louis XIII modernisé (brique, fenêtres hautes, porche avec colonnes). L'îlot N53 a servi de modèle aux autres, tout en se démarquant grâce à son passage sous porche et ses cadres de baies en ressauts de briques.

À l'opposé, le gymnase Dauphine et les écoles sont plus représentatifs de l'architecture des années 1950 et 1960.

4. statut canonique (local, national, international) :

5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Dans l'histoire de l'urbanisme de la France, la première construction de Saint-François au XVI^{ème} siècle constituait une expérience pilote : toutes les rues, sauf deux traverses, étaient perpendiculaires au vent dominant. Entre les rues avaient été dessinées des ruelles qui n'étaient pas destinées à être bordées de constructions mais cette règle n'a pas été respectée et la population s'est entassée.

Avec ses matériaux et ses formes traditionnels, le quartier Saint-François se rapproche de nombreuses villes de la Reconstruction : Brest (Jean-Baptiste Mathon architecte et Gilbert Piquemal ingénieur) ; Saint-Dié (Jacques André et Raymond Malot, 1947-1957) ; Tours (Camille Lefèvre) ; Caen (Marc Brillaud de Laujardière, 1948-1953) ou Sedan (Jean de Mailly, 1948-1953) dont le régionalisme est un peu plus stylisé grâce à des fenêtres en largeur. À Saint-Malo, le travail subtil mené par Louis Arretche, architecte en chef de la reconstruction de la cité portuaire intramuros, reprend la composition et les caractéristiques patrimoniales de la ville historique tout en modernisant les techniques de construction et en simplifiant les cheminements. Au-dessus des remparts consolidés, les nouveaux immeubles en granit et en béton moulé dressent leurs imposantes toitures d'ardoise et leurs cheminées élancées. Sans avoir recours au pastiche ni au pittoresque, Arretche parvient à préserver une apparence traditionnelle et à donner une unité de style aux interventions des différents architectes d'opération : continuité des bandeaux saillants, discrétion des modénatures, inflexion des alignements, création de passages sous porche.

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

1. archives visuelles originales :

QStF_13_IMG_1429.jpg

QStF_14_IMG_1460.jpg

QStF_15_IMG_1950.jpg

QStF_16_IMG_1952.jpg

QStF_17_IMG_1956.jpg

QStF_18_IMG_1964.jpg

2. photographies récentes :

QStF_01_P1120511.jpg
QStF_02_P1120512.jpg
QStF_03_IMG_1162.jpg
QStF_04_P1130842.jpg
QStF_05_P1130846.jpg
QStF_06_P1130849.jpg
QStF_07_P1130850.jpg
QStF_08_P1130853.jpg
QStF_09_P1130859.jpg
QStF_10_P1130862.jpg
QStF_11_P1130863.jpg
QStF_12_P1130866.jpg

Rapporteur : Raphaëlle Saint-Pierre (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, septembre 2004 ; actualisation décembre 2021).